

**Filière  
 Sanitaire et  
 Sociale**

**Certificat Professionnel**  
**AGENT D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES  
 PERSONNES AGÉES ET PERSONNES DÉPENDANTES**

- Certificat Professionnel de niveau V, certifié par le GRETA-



**Conditions  
 d'entrée**

- Être âgé de 18 ans minimum
- Pas de diplôme minimum requis
- Sens des relations humaines, réserve et discrétion, esprit d'équipe, capacité d'écoute
- Maîtriser les savoirs de base
- Attester de deux semaines d'expérience minimum ou stage dans le secteur de l'aide à la personne

**Recrutement**

Pour les publics demandeurs d'emploi, **envoyer une fiche de prescription** (éditée par Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, ...), accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation à l'**Antenne de Cahors-Le Montat du CFPPA du Lot (Sophie GIRARD - sophie.girard01@educagri.fr)**

Les candidats seront convoqués à une information collective et tests de sélection.



**Objectifs  
 de la formation**

Obtenir le Certificat Professionnel AAPAPD (Certificat professionnel de Niveau V, certifié par le GRETA), dans le but d'être qualifié pour **accompagner les personnes fragilisées en structure collective (EHPAD, hôpitaux, MARPA, ESAT, ...)**

**Mode de  
 financement**

- Eligible au CPF code 248975
- Plan de développement des compétences
- Dispositif « Pro-A »
- Financement Région ou Pôle Emploi



## Organisation de la formation

Lieu de Formation :  
 CFAA/CFPPA du Lot, Antenne du Montat  
 422, Lacoste  
 46090 LE MONTAT  
 Date de début : Novembre  
 Date de fin : Avril  
 - Nombre d'heures de formation en Centre : 504 heures  
 - Formation en Entreprise : 245 heures

## Contenu

	Contenus	Heures
UDC 1	Alimentation	23h
UDC 2	Hygiène des locaux	30h
UDC 3	Entretien du linge	15h
UDC 4	Rôle et place de l'agent d'accompagnement, connaissance des institutions, physiologie, psychopathologies, psychogériatrie et handicaps	173h
UDC 5	Aide aux soins corporels, hygiène	33h
UDC 6	Relation avec la personne aidée, accompagnement en fin de vie et communication	73h
UDC 7	Manutention	65h
UDC 8	SST / Usage du numérique / TRE	36h
	Mobiliser, développer et renforcer les capacités de l'apprenant en lien avec les UDC	56h

## Le Métier

Les agents d'accompagnement interviennent en EHPAD, maisons de retraites, établissements hospitaliers, établissements associatifs, ... Ils réalisent, dans ces établissements pour personnes âgées et personnes dépendantes, des gestes et tâches techniques en lien avec les fonctions d'accompagnement pour le maintien de l'autonomie de la personne aidée.



## Modalités d'Evaluation

- Questionnaires numériques
- Etudes de cas
- Mises en situation
- Jury Final



CFAA/CFPPA du Lot  
 Antenne de Cahors le Montat  
 422, Lacoste  
 46090 LE MONTAT  
 Tél. 05 65 21 53 37

